Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1979)

**Heft:** 489

**Artikel:** Service civil: il y a record et record

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1016374

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ment laissé détourner de l'Université pour ne se consacrer qu'à ses élèves.

Timidement ou ouvertement, les départements de l'Instruction publique ont dû procéder, et procèdent encore, à la régularisation de la situation de nombreux maîtres en activité. Faute de pouvoir être nommés, puisqu'ils ne possèdent pas les titres universitaires requis par les textes officiels, ou pas de titres du tout, puisqu'ils ont interrompu, ou à peine entamé leurs études supérieures, ces suppléants se voient accorder une garantie d'emploi après un nombre d'année d'enseignement qui varie selon les catégories et avec des salaires, suivant les cantons, inférieurs à ceux de leurs collègues nommés.

# La galaxie Gutenberg

Ces opérations sont malaisées à suivre, en raison du fédéralisme, mais aussi de la discrétion des autorités politiques et scolaires. A Genève, le département de l'Instruction publique a "stabilisé" en fin de compte plusieurs centaines de maîtres suppléants. Et cette politique se poursuit, bien que les licenciés de l'Université, commencent, sauf pour l'allemand et la mathématique, à faire antichambre aux Etudes pédagogiques et craignent maintenant un numerus clausus.

Par ailleurs, les conditions de travail des enseignants secondaires ont considérablement changé depuis vingt-cinq ans, sur un plan général. Les programmes se sont alourdis, en raison à la fois des progrès de la connaissance, de la diffusion de cette connaissance par les moyens de communication de masses et de la volonté de l'école de rendre plus actuelles et plus intéressantes ses prestations. Mais les conditions de travail pâtissent aussi du fait que le fossé grandit entre un système scolaire qui demeure encore presque entièrement, modernisé ou non, dans la galaxie Gutenberg et les langages audio-visuels dans lesquelles s'expriment de plus en plus les jeunes.

En outre, après une décennie de projets géné-

reux et d'enthousiasme pour la rénovation pédagogique, chacun peut constater que les réformes piétinent et que les changements apportés n'ont, au mieux, que freiné la dégradation insidieuse des conditions de travail.

La lassitude des enseignants n'est parfois pas moins grande que celle des élèves. Elle crée un climat que la droite commence à utiliser pour regagner le terrain qu'elle a dû concéder auparavant. Ainsi, à Genève encore, le parti libéral a pris la tête de l'offensive contre les réformes du Cycle d'orientation, l'expérience des niveaux et des options du collège secondaire supérieur de Rousseau, etc... Un combat commence, d'une grande importance pour les rapports de force politique.

Le renouveau de l'école, qui seul permet de lutter contre la désespérance des élèves, passe par une amélioration des conditions de travail des maîtres. Ce qui ouvre un nouveau front de revendications dans le débat scolaire aujourd'hui. Il y a certes à obtenir la diminution du nombre d'élèves par classe et la réduction du nombre d'heures par poste. Ces deux points sont connus, mais ne sont guère faciles à faire comprendre à l'opinion publique en période de difficultés financières, malgré leur relation directe avec la qualité des prestations

scolaires. D'autre part, la mise en disponibilité d'enseignants, en raison du reflux démographique, doit s'accompagner d'une défense de l'emploi. Mais – et c'est peut-être là que se profile une possibilité d'action et de mobilisation nouvelles – cette détente sur le marché de l'emploi crée les conditions matérielles minima nécessaires à la mise sur pied d'une formation continue des maîtres. Cette formation continue est par ailleurs justifiée par l'accroissement des connaissances, l'innovation pédagogique et l'achèvement de la formation des suppléants. Ce thème est trop important pour que les associations d'enseignants attendent les années de décrue ou les propositions des responsables de l'instruction publique.

Elles doivent engager en leur sein, dès maintenant, un débat sur la formation continue, ses buts et ses moyens.

Il y a quinze ans environ, à Genève, la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire donnait le coup d'envoi dans le milieu enseignant aux idées de réforme, agitées depuis longtemps par les spécialistes. Un travail analogue doit être fait maintenant au plan de la formation continue.

#### SERVICE CIVIL

# Il y a record et record

La polarisation de l'attention sur les enjeux des votations du dernier week-end n'a pas trop gêné, semble-t-il, les partisans de l'initiative pour "un authentique service civil". Au dernier décompte (22 décembre dernier), le total des signatures recueillies se montait à quelque 80.000, ce qui laisse présager un prochain "dépôt" de ce texte qui permettra de revenir devant le peuple avec des propositions constructives à un chapitre crucial de la préservation des droits des minorités dans notre pays.

L'analyse des "résultats" obtenus jusqu'ici

par cantons (cf. bulletin du comité d'initiative, "Info", c.p. 141, 1700 Fribourg 1) laisse apparaître pour le moment une importante mobilisation romande, avec plus de 18.000 signatures rassemblées dans le canton de Vaud, près de 9.000 à Genève et plus de 5.000 à Neuchâtel (en tête en Suisse alémanique: Berne, 11.000, Zurich, 9.000, de même que Bâle). Si le rythme de la récolte se maintient, les partisans de l'initiative pourraient même respecter le délai-test de dix-huit mois, alors qu'ils auraient jusqu'à la fin de l'année pour se présenter à la Chancellerie fédérale (modification de la loi intervenue après le coup d'envoi de l'initiative).

C'était notre rubrique: il n'y a pas que les crédits d'armements qui battent des records.